



CC Conflent-Canigó (Siren : 200049211)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

## Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Prades
Arrondissement	Prades
Département	Pyrénées-Orientales
Interdépartemental	non

## Date de création

Date de création	05/12/2014
Date d'effet	01/01/2015

## Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-Louis JALLAT

## Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Hôtel de Ville
Numéro et libellé dans la voie	Route de Ria
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	66500 PRADES
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

## Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	oui
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

## Population

Population totale regroupée	21 075
-----------------------------	--------

Densité moyenne

26,82

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 45

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
66	Arboussols (216600072)	124
66	Baillestavy (216600130)	120
66	Campôme (216600346)	116
66	Canaveilles (216600361)	25
66	Casteil (216600437)	139
66	Catllar (216600452)	792
66	Clara-Villerach (216600510)	268
66	Codalet (216600528)	388
66	Conat (216600544)	64
66	Corneilla-de-Conflent (216600577)	514
66	Escaro (216600684)	108
66	Espira-de-Conflent (216600700)	172
66	Estoher (216600734)	144
66	Eus (216600742)	393
66	Fillols (216600783)	194
66	Finestret (216600791)	189
66	Fontpédrouse (216600809)	122
66	Fuilla (216600858)	456
66	Joch (216600890)	299
66	Jujols (216600908)	46
66	Los Masos (216601047)	990
66	Mantet (216601021)	31
66	Marquixanes (216601039)	571
66	Molitg-les-Bains (216601096)	241
66	Mosset (216601195)	320
66	Nohèdes (216601229)	64
66	Nyer (216601237)	150
66	Olette (216601252)	362
66	Oreilla (216601286)	24
66	Prades (216601492)	6 402
66	Py (216601559)	84
66	Ria-Sirach (216601617)	1 363
66	Rigarda (216601625)	636
66	Sahorre (216601666)	392
66	Serdinya (216601930)	244
66	Souanyas (216601971)	37
66	Tarerach (216602011)	46
66	Taurinya (216602045)	345
66	Thuès-Entre-Valls (216602094)	41
66	Trévillach (216602151)	159

66	Urbanya (216602193)	53
66	Valmanya (216602219)	34
66	Vernet-les-Bains (216602227)	1 460
66	Villefranche-de-Conflent (216602235)	216
66	Vinça (216602300)	2 137

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 28

Compétences exercées par le groupement
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés</li> <li>- GEMAPI : Aménagement d'un bassin ou d'une fraction de bassin hydrographique</li> <li>- GEMAPI : Entretien et aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau</li> <li>- GEMAPI : Défense contre les inondations et contre la mer</li> <li>- GEMAPI : Protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques, des zones humides et des formations boisées riveraines</li> <li>- Autres actions environnementales</li> </ul> <p><i>Actions favorisant l'entretien des berges de rivières en prévention des risques. Actions favorisant la réalisation et l'entretien des pistes et des équipements de Défense des Forêts contre l'Incendie (DFCI) du territoire. Diagnostic sur la ressource en eau du territoire. Fourrière animale. Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité démographique. soutien aux canaux d'irrigation d'intérêt communautaire : est déclaré d'intérêt communautaire le Canal de Bohère</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale</li> </ul> <p><i>Actions favorisant le maintien des services publics ou rendus au public, reconnus d'intérêt communautaire, dans les zones rurales du territoire. Aménagement, création et gestion des structures multi-accueil du territoire intercommunal (crèche/halte garderie) et des activités périscolaires pour l'accueil permanent et occasionnel. Mise en place et gestion d'un relais d'assistantes maternelles (RAM). Aménagement, création et gestion des centres de loisirs sans hébergement (CLSH). Contractualisation avec les caisses et organismes compétents.</i></p>
<p>Politique de la ville / Prévention de la délinquance</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion</li> </ul>
<p>Développement et aménagement économique</p> <p><i>Elaboration de la politique de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, associative ou récréative ; politique de commerce et soutien aux activités commerciales</i></p>
<p>Développement et aménagement social et culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs</li> </ul> <p><i>Actions favorisant le maintien de l'école de musique du Conflent. Création, aménagement et gestion d'équipement sportifs reconnus structurants pour l'ensemble de la population du Conflent et déclarés à ce titre d'intérêt communautaire. Soutien aux actions favorisant le partenariat avec les bibliothèques municipales du territoire intercommunal. Définition et mise en oeuvre d'une stratégie de valorisation du patrimoine du territoire.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire</li> </ul> <p><i>construction, l'entretien et au fonctionnement des écoles préélémentaires et élémentaires du territoire intercommunal. Tout projet de regroupement d'écoles au sein du territoire intercommunal est soumis à l'avis conforme des conseils municipaux des écoles concernées. Les maires des communes d'implantation des écoles recevront délégation du président de la</i></p>

<i>communauté afin de le représenter dans les instances scolaires et auprès des parents d'élèves.</i>
- Activités péri-scolaires <i>Exploitation et gestion de la restauration des écoles primaires et maternelles de communes adhérentes, ainsi que du collège Violet de Prades</i>
- Activités culturelles ou socioculturelles <i>Actions culturelles et patrimoniales issues du schéma de développement culturel et patrimonial approuvé par le conseil communautaire, en partenariat avec les acteurs institutionnels du territoire.</i>
- Activités sportives
Aménagement de l'espace
- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)
- Schéma de secteur
- Plans locaux d'urbanisme <i>document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale</i>
- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC) <i>Etude, création, aménagement, gestion et entretien de zones d'aménagement concerté (ZAC) à vocation économique ou à vocation mixte (économique et d'habitat) déclarées d'intérêt communautaire.</i>
- Constitution de réserves foncières
- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme <i>Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.</i>
- Etudes et programmation
Voirie
- Création, aménagement, entretien de la voirie
Développement touristique
- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme <i>Elaboration d'une stratégie touristique commune au territoire.</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Collecte des contributions pour le financement du SDIS <i>prise en charge des contributions des communes membres au budget du service départemental d'incendie et de secours</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
66	UDSIS (256600875)	SM ouvert	224 566
66	SM du parc naturel régional des Pyrénées Catalanes (256601857)	SM ouvert	36 312
66	SM départemental de transport, traitement et valorisation des ordures ménagères et déchets assimilés (SYDETOM) (256601501)	SM fermé	485 287
66	SM de la Tet - Bassin versant (200087286)	SM fermé	381 594
66	SM de la Desix (246600043)	SM fermé	22 051
66	SM du bassin versant de l'Agly (200049146)	SM fermé	398 745

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2021 - millésimée 2018)